



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Doublement de la durée de l'AJPP

Question écrite n° 37691

Texte de la question

M. Benjamin Dirx attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargé de l'enfance et des familles, sur le suivi des dispositions votées par l'Assemblée nationale visant à améliorer les conditions de présence parentale auprès d'un enfant dont la pathologie nécessite un accompagnement soutenu. Dans le cadre de la proposition de loi défendu par le député Jean-Paul Christophe, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité la disposition visant à doubler la durée de l'allocation journalière de présence parentale (AJPP) ainsi qu'à rendre plus simple son renouvellement. Ce doublement de la durée de l'AJPP est très attendu par certaines familles d'enfants atteints de cancers ou de leucémies dont la durée de traitement peut excéder 310 jours et donc les placer dans une situation très difficile. Alors qu'elle a été transmise au Sénat le 26 novembre 2020, il souhaite savoir à quelle échéance cette proposition de loi pourrait être examinée.

Données clés

Auteur : [M. Benjamin Dirx](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37691

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : [Enfance et familles](#)

Ministère attributaire : [Enfance](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mars 2021](#), page 2733

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)